

DOSSIER DE CANDIDATURE

Formation préparatoire au DIPLOME D'ETAT D'INGENIERIE SOCIALE

Sur l'établissement de: **Avignon**

Option Gestion et Management des ressources humaines des établissements sociaux et médico- sociaux.

Sur l'établissement de: **Marseille**

Option : Sciences Sociales

Vous souhaitez réaliser cette formation :

SUR L'ETABLISSEMENT D'AVIGNON :

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Christine LORENZI-COLL (c.lorenzi@imf.asso.fr)

☐ Renvoyer le bulletin d'inscription à l'attention de Madame Eglantine AGENEAU à l'adresse mail :
e.ageneau@imf.asso.fr

IMF Hamadryade – Bat B – 55 Allée Camille Claudel - BP 71126 – 84911 MONTFAVET CEDEX

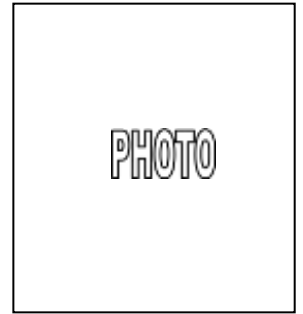
SUR L'ETABLISSEMENT DE MARSEILLE :

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Nathalie JAMI (n.jami@imf.asso.fr)

☐ Renvoyer le bulletin d'inscription à l'attention de Madame BELHAJ –ou à l'adresse mail : a.belhaj@imf.asso.fr
IMF 50 Rue de Village – CS 20109 – 13294 MARSEILLE CEDEX 1

Dans le cas d'une demande de dispense : remplir et adresser l'imprimé disponible sur le site

DOSSIER D'ADMISSION EN FORMATION



Dossier d'inscription

(A remplir très soigneusement en caractères d'imprimerie)

Institut Méditerranéen de Formation et Recherche en Travail Social

Cochez l'option choisie :

Sur l'établissement de: **Avignon**

Option Gestion et Management des ressources humaines des établissements sociaux et médico- sociaux.

Sur l'établissement de: **Marseille...**

Option : Sciences Sociales

Madame

Monsieur

Nom :.....

Nom de naissance :

Prénom :

Date / Lieu de naissance/N° du département :.....

Adresse* :.....

.....

.....

Code Postal : Ville :

Tél. : Portable :.....

E- mail :.....

Sauf indication contraire, la convocation à la sélection sera envoyée à cette adresse.

DIPLÔMES, FORMATION ET SITUATION ACTUELLE

Ces renseignements ont un caractère confidentiel.
Ayez l'amabilité d'y répondre avec précision et très lisiblement

Diplôme(s) obtenu(s)

CAP BEP Autre (précisez) :

BAC Série :

BAC+2 DEUG ou L2 BTS DUT Autre (précisez) :

BAC+3 Licence (précisez) Autre (précisez) :

BAC+4 Maîtrise ou DESS (précisez) Master
et plus

Autre(précisez) :

Conditions d'admission à la formation DEIS : (Arrêté du 02 /08/2006 – article 2)

Article 2

Peuvent se présenter à la procédure d'admission mentionnée au deuxième alinéa de l'article D. 451-18 du code de l'action sociale et des familles les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau II, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ;

- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau I ;

- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau III délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;

- être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau III et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale

- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des

certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau II **et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;**

- appartenir au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

Situation actuelle

Salarié

Dans quel secteur d'activité ?

Social

Animation

Santé

Autre(précisez)

En qualité de..... Votre
employeur Adresse

.....
.....

Tél.....Fax.....

Adresse de facturation (si différente)
.....

Pour les candidats salariés seulement :

Votre projet de formation s'inscrit-il dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnelle (ex CIF)

OUI NON

- Sinon quelle autre prise en charge

Pour les candidats sans emploi, demandeur d'emploi ou autre situation (précisez) :

.....
.....

Emploi(s) occupé(s)

POSTE	ANNEE	ETABLISSEMENT

Renseignements divers :

Loisirs, bénévolats, langues

.....
.....

Quelle sera votre situation à l'entrée en formation ?

.....
.....
.....

PIECES A FOURNIR

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ

- ❑ Une demande d'inscription sur papier libre,
 - ❑ Les copies des diplômes universitaires et professionnels,
 - ❑ 2 photographies d'identité
 - ❑ Une attestation du temps d'activité professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale. Pour les non titulaires d'un diplôme de travail social, l'attestation mentionnera le type d'activité exercée
 - ❑ Un curriculum vitæ détaillé
 - ❑ Le règlement des frais de dossier
 - ❑ Les modalités de prise en charge financière
 - ❑ Un texte de présentation personnalisé du parcours professionnel de 8 à 10 pages, dactylographié qui explicite à partir des expériences et des formations professionnelles antérieures les motivations pour s'inscrire au DEIS.
- *A l'entrée en formation, un chèque de caution de 55,00€ vous sera demandé vous permettant d'accéder au CRM (Centre Ressources Multimédia).*

**Le dossier est à adresser au site de formation délivrant l'option choisie
(Cf. coordonnées page 1)**

Règlement d'admission

Les candidats remplissant les conditions exigées par l'arrêté du 2 août 2006 seront convoqués à un entretien devant un jury composé :

- d'un représentant de l'IMF
- d'un représentant de l'université et/ou d'un professionnel du secteur social et médico-social

L'entretien doit permettre d'apprécier :

- la correspondance du projet du candidat et de ses centres d'intérêts principaux avec les objectifs de la formation.
- les motivations et les argumentations qui conduisent au choix de cette formation.
- la capacité à se projeter dans les fonctions correspondant au référentiel du diplôme
- la capacité du candidat à mener le projet de formation à son terme, notamment au regard de la compatibilité des engagements personnels et professionnels avec les engagements de la formation
- la capacité à communiquer, structurer le propos, à argumenter.

Déroulement de l'entretien (1 heure par candidat) :

À partir d'un texte d'actualité remis aux candidats, ceux-ci disposent de :

- 30 mn de préparation
- 10 mn d'exposé
- 20 mn d'échanges avec le jury

La commission d'admission arrête la liste des candidats admis à suivre la formation et notifie à chaque candidat la décision.

Elle transmet cette liste à la DRDJSCS en précisant :

- Les effectifs
- Les voies de formation : VAE, formation partielle ou totalité du parcours de formation.

Durée de validité de la sélection : 3 ans

Protocole d'allègement

Principe des allègements et dispenses : Les allègements de formation n'ont aucun caractère d'automatisme et doivent donc être demandés par écrit au directeur de l'IMF.

Les allègements ne dispensent pas le candidat de la certification

Les étudiants voulant bénéficier d'un allègement disposent de 30 jours après la publication des résultats pour faire leur demande par écrit auprès des responsables de la formation. Une commission d'allègement est constituée, composée de l'équipe pédagogique

(Responsables pédagogiques des DF et responsables de la formation). Cette commission statue, donne suite aux demandes et établit un programme de formation individualisé dans les 20 jours qui suivent le début de la formation. Un *contrat de parcours individualisé de formation* est ensuite élaboré pour chacun des étudiants en formation.

Allègements accordés par type de diplôme :

Allègements et dispenses

1) Pour les candidats titulaires du DSTS, du CAFDES ou du CAFERUIS le tableau ci-dessous précise les dispenses de domaines de formation et des épreuves de certification afférentes dont ils bénéficient, ainsi que les allègements de formation dont ils peuvent le cas échéant bénéficier.

2) Des allègements de formation peuvent également être accordés aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau I.

DIPLÔME DETENU PAR LE CANDIDAT/ Domaines de formation du DEIS	CAFERUIS	DSTS	CAFDES
DF1. Production de connaissances 300h UF1.1 Outils conceptuels d'analyse (70 à 110h). UF1.2 Langues, cultures et civilisations (30h) UF1.3 Démarches de recherche en sciences humaines et sociales (160 à 200 h)	Allègement 50 % de l'UF1.1	Dispense	Allègement 50 % de l'UF1.1
DF2. Conception et conduite d'actions 205 h + 175 h d'étude de terrain UF2.1 Politiques sociales (50 à 80 h) UF2.2 Epistémologie (40 à 60 h) UF2.3 Ingénierie (110 à 160 h) UF2.4 Etude de terrain (175 h)	Allègement total de l'UF2.1	Allègement total de l'UF2.1 Allègement total de l'UF2.2 Allègement total de l'UF2.3	Allègement total de l'UF2.1 Allègement total de l'UF2.3
DF3 Communication, ressources humaines 150 h	Dispense	Dispense	Dispense
Total Allègements	235 à 285 heures	700 heures	345 à 445 heures

La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétences correspondant et donc la dispense de l'épreuve de certification s'y rapportant.

Modalités de prise en charge financière en cas d'admission **A remplir obligatoirement :**

- | | |
|--|--------------------------|
| Plan de Développement des Compétences de l'établissement | <input type="checkbox"/> |
| Projet de Transition Professionnelle | <input type="checkbox"/> |
| Financement personnel | <input type="checkbox"/> |
| Autre | <input type="checkbox"/> |

Détailler impérativement et précisément ci-dessous selon le mode de financement envisagé :

- Les coordonnées des financeurs
- Les éléments dont vous êtes tributaire pour l'obtention du financement
- Les délais éventuels pour réunir le financement
- Tous les éléments particuliers susceptibles de renseigner votre démarche de financement

Fait à..... le.....

Certifié sincère et véritable
Signature du candidat

Notes :

- Informatique et liberté : La loi N°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses effectuées sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification aux données concernant le candidat auprès de notre organisme.
- Les pièces justificatives ne sont pas retournées aux candidats. Il convient donc de ne pas adresser d'originaux de diplômes, mais seulement des copies certifiées.

Frais d'inscription pour la sélection Titre de paiement à libeller à l'ordre de l'IMF

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

Montant : 150 Euros

Par Chèque N°:

sur.....

Nom du titulaire du compte :
.....

Par virement effectué le
.....

En espèces N° de reçu :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et de sélection.

Fait à

le

Certifié sincère et véritable.

Signature du candidat